

Quelques avancées, beaucoup de déceptions et toujours autant de provocations!!

Comme promis vos élus CGT Finances Publiques vous transmettent le compte rendu du Conseil de Promotion après toutes les brèves que vous avez pu recevoir tout au long de ce conseil.

Des miettes pour notre promotion...

L'administration s'engage :

- sauf en cas de difficultés techniques, à donner l'accès à l'ensemble des stagiaires aux cours des deux dominantes Fiscale et Gestion Publique
- à détecter au plus vite les stagiaires connaissant des difficultés, malheureusement en se basant sur les seules notes et en convoquant systématiquement les stagiaires dont la moyenne est inférieure à 11 sur 20. Consciente de ces insuffisances, l'administration réfléchit à la mise en place d'un dispositif de soutien personnalisé plus adapté à chaque stagiaire, en se rapprochant de lui pour connaître au mieux ses besoins.
- à privilégier les séances de reformulation, entre autres celles encadrant les heures de HMI

Les modalités d'organisation de l'oral collectif ont été dévoilées, à savoir :

- 4 stagiaires voire 5 au maximum en fonction du nombre de stagiaires par filières
- 1 sujet identique pour tous les groupes de stagiaires qui préparent en même temps chacun dans leur salle
- 1h20 de préparation pour 1/2h de présentation
- seront évalués les capacités du groupe à s'organiser, à présenter le sujet et à répondre aux questions posées
- les groupes seront formés aléatoirement par l'ENFIP et connus 15 jours avant l'épreuve, sans possibilité de les changer. Vous aurez deux semaines pour faire connaissance et créer une ambiance propice au travail efficace.
- le sujet ne concerne que la dominante
- la note sera commune à l'ensemble du groupe
- oral prévu le 29/05 après-midi, le 30/05 (journée) et le 31/05 matin

L'administration a accepté la mise en ligne de sujets type pour les épreuves orales ainsi que les corrigés le plus tôt possible. Toutefois, elle refuse de communiquer sur le barème, considérant qu'il s'agissait d'un document interne à l'équipe pédagogique et qu'il avait vocation à le rester.

Après plusieurs réclamations de la part des stagiaires et devant l'urgence de la situation, la mise en ligne d'exercices auto-corrigés devrait se faire rapidement. A ce jour l'administration a déjà mis sur Odissée des exercices auto-corrigés en compta et la séance de BRS en fiscalité des entreprises.

...un tout petit peu mieux pour les suivants

L'administration écoute partiellement les demandes des stagiaires. La carrière sera ramenée à 5 mois. Toutefois, cette dernière ne sera pas modifiée en profondeur puisqu'en majorité les cours non dispensés seront répartis dans les dominantes.

Face à une communication chaotique, l'ENFIP a la volonté d'améliorer ce point en faisant preuve de plus de réactivité sur des sujets essentiels de la scolarité : date et organisation des stages, restitution de la documentation, ce point pourra être vérifié très rapidement puisqu'à Noisiel cette opération n'est pas encore intervenue.

Une réflexion est en cours sur le positionnement du stage d'approfondissement, en l'organisant en juin plutôt qu'en avril.

La communication et le management seront repensés, avec notamment l'introduction de communication écrite basée sur des cas concrets couplés avec une matière technique. Les cours de GPE devraient être repensés pour être plus concrets et gagner en accessibilité.

La direction a indiqué qu'il était nécessaire d'aborder certaines notions en carrière, mais a reconnu qu'il ne fallait pas aller aussi loin, il devrait donc y avoir un rééquilibrage pour les futures générations.

Le passage à la dématérialisation. L'an prochain, seuls les précis de fiscalité seront distribués, l'accès au CGI, sera fera par l'ordinateur portable. Ce passage à la dématérialisation est une volonté de l'administration pour les prochaines années y compris pendant les évaluations à très court terme, et oui il faut faire des économies!!!

Jeu de dupes

Sur la question des 6 et 7 mai la direction refuse de déplacer ou annuler cette demi-journée de rattrapage pour l'ensemble de la promotion. Elle refuse même un traitement différencié permettant à Clermont d'être dispensé de ce rattrapage, alors qu'elle reconnaissait la semaine dernière en avoir la possibilité technique. Il s'agit d'une véritable volte-face par rapport à ce qui avait été évoqué à Clermont-Ferrand lors de l'audience accordée par la directrice le jeudi 14 mars.

Concernant le délai de séjour, la direction maintient sa position en affirmant que ce point n'est pas de sa compétence.

Pour ce qui est de la mise à disposition des stagiaires de supports propres aux chargés d'enseignement, l'ENFIP leur demande de faire valider auprès de la direction de l'école ces-dits supports avant toute diffusion aux stagiaires. Les élus ont bien demandé à la direction de respecter cet engagement sans qu'il n'y ait aucune conséquence à l'encontre du chargé d'enseignement. De même les élus ont tenu à réitérer aux enseignants conviés au conseil de promotion leur volonté d'oeuvrer avec eux à l'amélioration de l'apprentissage des stagiaires.

Le monologue social de l'ENFiP

Nous sommes revenus lors de la lecture de notre déclaration liminaire sur l'absence de règlement intérieur de ce conseil de promotion.

Monsieur Forté nous a indiqué que cette question avait été débattue lors de la tenue du CTL de l'ENFiP, et que ce dernier avait voté le présent règlement intérieur. C'est faux, les élus CGT présents lors de ce CTL nous ont confirmé avoir refusé de voter ce règlement intérieur.

La présence d'experts à notre conseil de promotion aurait permis directement de pointer cette contre vérité. Le conseil de promotion reste à ce jour une simple réunion d'information, et non une instance décisionnelle, comme nous le réclamons depuis le début de notre scolarité.

D'ailleurs quelle considération l'ENFiP porte aux élus des stagiaires, lorsqu'elle conclut ce conseil de promotion en nous informant que le prochain devrait se tenir en juillet 2013... « En Visio-Conférence » entre Noisiel et Clermont-Ferrand... avec la fiabilité que nous connaissons tous de la Visio. Qu'en serait-il de notre possibilité d'échanger sur nos différents vécus et ressentis pour préparer sereinement ce conseil à distance ? Nous y voyons là très clairement une volonté de l'ENFiP de museler les élus des stagiaires en les séparant, en un mot de « diviser pour mieux régner ».